

Sylvie MELLET

**STATISTIQUE, SYNTAXE LATINE, PRAGMATIQUE
ANALYSE FACTORIELLE DES CORRESPONDANCES ENTRE
PERSONNES VERBALES ET TEMPS VERBAUX DANS LES
CATILINAIRES DE CICÉRON**

Il est peu fréquent, sans doute, de voir associées la statistique linguistique et la syntaxe latine, moins encore la statistique et la pragmatique. Cet état de faits tient à diverses raisons conjoncturelles (manque de goûts des latinistes pour des calculs auxquels leur formation les a peu préparés, difficulté d'obtenir automatiquement des données numériquement significatives dans le domaine grammatical lorsque les bases de données ne sont pas lemmatisées) ; il tient aussi à ce que le principe du dénombrement et du traitement quantitatif - principe qui permet d'extraire une occurrence de la chaîne dont elle fait partie et de la traiter comme une unité abstraite dans un lot d'unités semblables - paraît incompatible avec la notion même de syntaxe pour peu qu'on songe à l'étymologie de ce mot (cf. S. Mellet, 1990) ; quant à la pragmatique, peut-elle être autre chose qu'une étude de contexte dans ce qu'il offre de particulier à chaque occurrence ?

Nous voudrions cependant montrer que le rapprochement de ces disciplines peut être fructueux ; nous le ferons à travers l'étude de la distribution des personnes verbales en fonction des temps de l'indicatif et du subjonctif dans les *Catilinaires* de Cicéron. L'outil statistique utilisé sera l'analyse factorielle des correspondances (cf. Ph. Cibois, 1983), calcul multidimensionnel qui permet de tenir compte simultanément de plusieurs

facteurs dans la distribution des variables ainsi analysées. Les résultats obtenus sont présentés sous la forme d'un graphique dont nous allons brièvement rappeler les principes de lecture avant de passer à notre étude proprement dite.

1. L'ANALYSE FACTORIELLE DES CORRESPONDANCES : BREFS RAPPELS

Comme son nom l'indique, cette analyse permet de mettre en évidence les correspondances observables entre deux types de variables en fonction de divers facteurs qui sont automatiquement classés par ordre d'importance décroissant. Ces correspondances sont présentées sous forme de graphiques dans lesquels les variables sont figurées par des points distribués autour de deux axes orthogonaux : dans le premier graphique obtenu, l'axe horizontal symbolise le premier facteur de distribution, l'axe vertical le second ; si on répète le calcul de façon à produire un deuxième graphique, l'axe horizontal y symbolisera cette fois le deuxième facteur de distribution et l'axe vertical le troisième facteur ; et ainsi de suite.

Exemple :

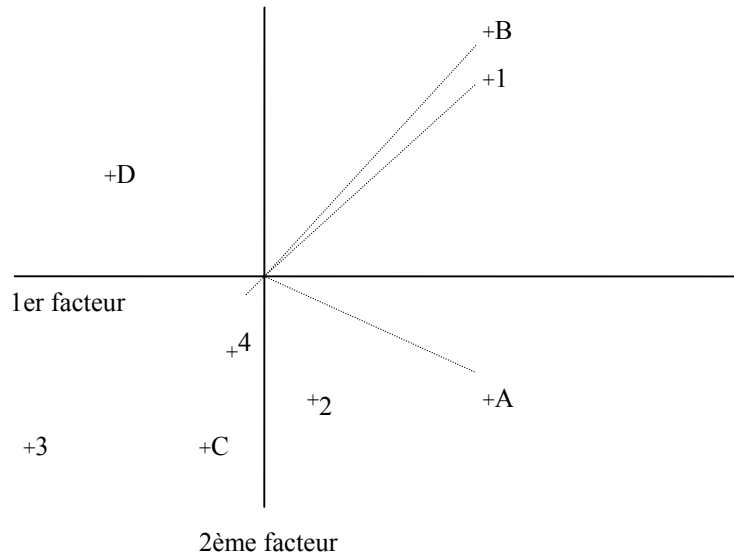


Figure 1

Ce graphique représente donc les correspondances entre les variables A, B, C, D d'une part et 1, 2, 3, 4 d'autre part. Quand on observe un angle au centre faible entre deux de ces variables (par ex. entre 1 et B), cela signifie qu'il y a entre elles attraction ; si, au contraire, l'angle au centre est supérieur à 90° , c'est qu'il y a répulsion entre les deux variables (par ex. entre B et 3) ; un angle droit enfin (entre A et 4) correspond à un écart nul par rapport à l'indépendance, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'influence mutuelle entre les deux variables.

Par ailleurs, l'éloignement des points par rapport à l'intersection des deux axes figure l'intensité de la conjonction ou de la répulsion entre les deux variables : ainsi, sur notre schéma, la conjonction entre B et 1 est plus forte que celle qui s'établit entre C et 4.

2. ANALYSE FACTORIELLE DES CORRESPONDANCES ENTRE LA PERSONNE VERBALE ET LE "TIROIR" VERBAL DANS LES CATILINAIRES¹

La nature des deux premiers facteurs déterminant la distribution des variables étudiées ne s'impose pas d'emblée (voir figure 2). On peut penser que l'axe horizontal oppose les temps absolus (du côté droit) aux temps relatifs (du côté gauche) tandis que l'axe vertical opposerait les personnes prenant en compte un allocutaire (partie supérieure) à toutes les autres personnes (partie inférieure) ; cependant l'interprétation globale de tels facteurs n'est pas aisée.

En revanche, diverses attractions et répulsions sautent aux yeux et imposent des interprétations très intéressantes.

¹ Sont exclus de l'analyse, bien évidemment, les modes non personnels tels que l'infinitif, les participes, ... ainsi que l'impératif : dans la mesure où les Catilinaires ne fournissent aucune occurrence de 3^{ème} personne à ce mode, la seule distribution du singulier et du pluriel de la 2^{ème} personne ne nous a pas paru justifier son intégration dans les calculs.

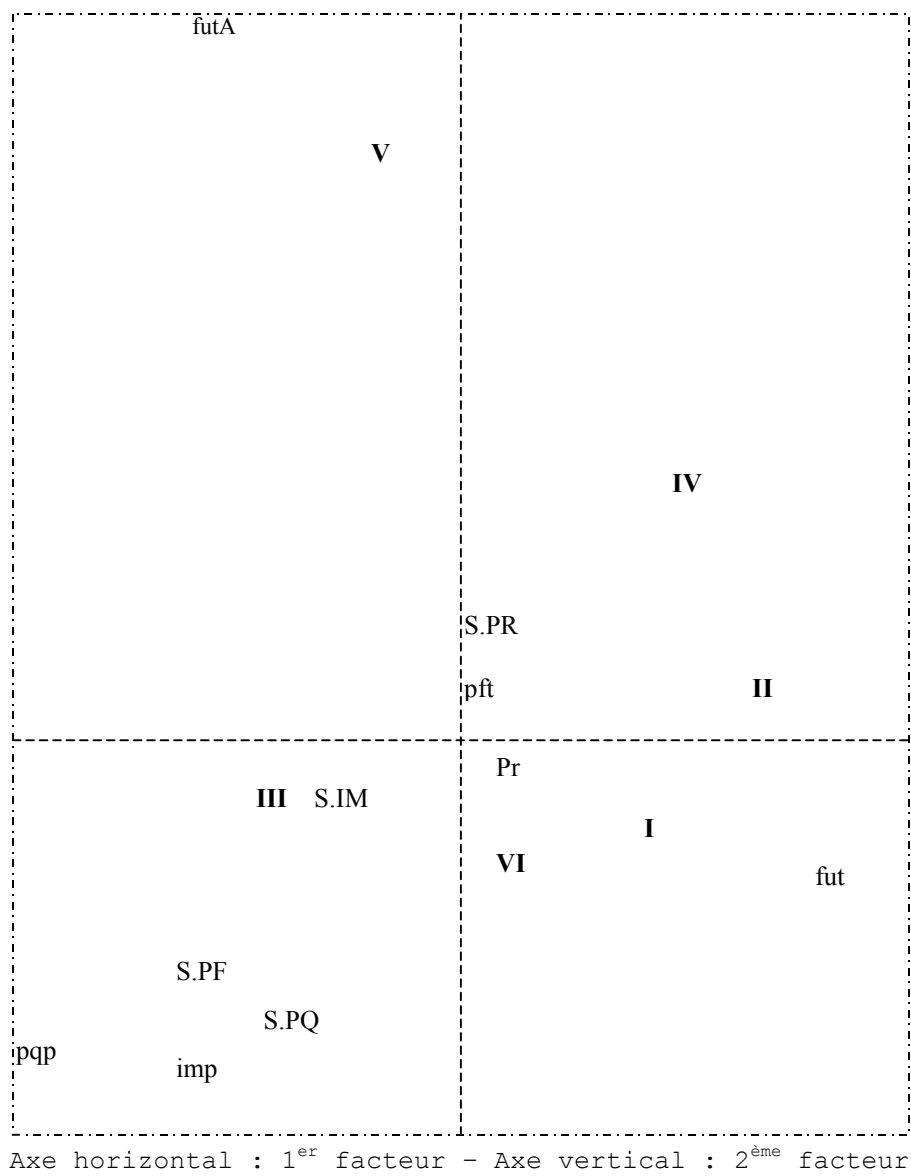


Figure 2

2.1 Les troisièmes personnes : la personne III, c'est-à-dire la troisième du singulier est étroitement associée à toutes les formes de passé construites après translation de l'origine des coordonnées énonciatives. A cet égard, la répartition de nos variables confirment plusieurs analyses linguistiques bien connues :

- tout d'abord elle montre que le parfait de l'indicatif entre en opposition avec l'imparfait et le plus-que-parfait. Rappelons que cette opposition est de nature aspectuelle ; le parfait fournit en effet une vue globale du procès saisi directement depuis le *hic et nunc* de l'énonciateur tandis que les deux autres prétérits construisent la représentation du procès à partir d'un repère intermédiaire situé dans le passé et en offrent donc une saisie aspectuelle : avec l'imparfait c'est un point de vue interne au procès lui-même qui est proposé, avec le plus-que-parfait c'est un point de vue rétrospectif qui est instauré à partir des séquelles du procès. Dans les deux cas les coordonnées déictiques primaires de l'énonciation sont mises entre parenthèses. Ce type de repérage énonciatif semble donc coïncider avec une grande discrétion des personnes de l'interlocution au profit de la troisième personne : ces caractéristiques s'associent pour former une structure narrative.

- D'autre part, ce tableau des correspondances suggère que les subjunctifs imparfait, parfait et plus-que-parfait sont également des formes translitées, c'est-à-dire prenant appui elles aussi sur un repère intermédiaire. Dans le texte de Cicéron elles apparaissent soit dans les subordinées circonstancielles des passages narratifs, soit dans le style indirect : autant de contextes favorables à la prédominance de la troisième personne.

- Ainsi se trouve confirmée l'analyse de Benveniste sur la répartition des personnes verbales entre discours et récit : la personne III est en correspondance indéniable avec les autres variables caractéristiques de ce type d'énonciation.

On peut s'étonner alors de voir la personne VI (troisième personne du pluriel) située dans un autre cadran du graphique, dans une position qui manifeste son indépendance par rapport au facteur d'analyse retenu. Le calcul statistique remplit pleinement ici l'une de ses fonctions essentielles, celle de mise en alerte ; mais seul un retour au texte permet de comprendre cette distribution à première vue déconcertante : la troisième personne du pluriel ne connaît pas les mêmes attractions que la troisième du singulier.

Le relevé exhaustif des occurrences verbales révèlent que la troisième personne du pluriel renvoie à une très grande variété de référents : elle désigne non seulement les conjurés associés à Catilina et dont les actions peuvent aussi faire l'objet de récits, mais encore les jours qui passent (III, 2), les voix des sénateurs (IV, 14), tous les citoyens romains (III, 14), les

mouvements populaires (IV, 9), les services rendus par Cicéron à la république (III, 26), les pièces à conviction du procès (III, 12), les témoins, etc. ; autant d'éléments qui s'insèrent directement dans la situation d'énonciation. Au contraire, à partir du livre II, la troisième personne du singulier désigne presque exclusivement Catilina qui n'est plus dans la salle et dont Cicéron rappelle les faits et gestes. C'est donc une différence dans le statut des référents, dans leur rapport spatio-temporel avec le *hic et nunc* du locuteur et dans leur place à l'intérieur du projet de l'orateur qui justifie l'écart observé dans la répartition des personnes III et VI sur les diverses formes verbales.

2.2 Les futurs : leur place dans le tableau des correspondances est extrêmement instructive ; là encore se trouvent confirmées deux hypothèses linguistiques, l'une sur l'opposition entre les deux futurs latins, l'autre sur la spécificité de leurs exploitations pragmatiques (cf. S. Mellet, 1989).

Le futur simple est, on le voit, en nette correspondance avec la première personne du singulier. Ce temps latin permet d'énoncer, directement depuis le *nunc* du locuteur, une proposition dont la valeur de vérité n'est pas encore contrôlable au moment de l'énonciation ; l'énonciateur effectue donc un pari sur l'avenir, en termes plus linguistiques une opération de visée par laquelle il anticipe l'avenir et déclare qu'à un moment ultérieur, défini ou non, la proposition qu'il affirme pourra être validée.

Un tel engagement de sa part est évidemment d'autant plus facile lorsque la réalisation future du procès dépend de lui, lorsqu'il en est l'agent ; on a alors affaire à la première personne du singulier, de voix active², exprimant fréquemment la promesse ou la menace. Les premiers exemples, relevés par ordre d'apparition dans les *Catilinaires* sont ainsi : "je ne laisserai rien dans l'ombre" (I, 8), "je prouverai" (I, 8), "je ne supporterai plus, je ne tolérerai plus, je ne permettrai plus ces menaces" (I, 10), "je ferai quelque chose de plus utile au salut de la république" (I, 12), "je ne ferai pas de rapport, mais je ferai en sorte que ..." (I, 20) ; et, un peu plus loin, "le mal encore curable, je le soignerai par tous les moyens possibles ; mais s'il y a des membres à couper, je ne les laisserai pas subsister pour la ruine de la république" (II, 11), "je conduirai toute l'affaire de façon à ce que ..." (II, 28) ; etc.

La deuxième personne du singulier fournit une autre exploitation pragmatique du futur simple, fréquente en dialogue : elle permet d'exprimer un ordre en anticipant le comportement à venir de l'interlocuteur et en posant

² Les occurrences de première personne au futur passif sont extrêmement rares et nous n'en avons pas d'exemple dans notre corpus.

que l'action souhaitée par le locuteur sera effectivement réalisée. Un tel emploi est également assez bien représenté dans notre texte, du moins dans le premier discours, le seul qui fut prononcé en présence de Catilina ; dans les trois suivants, on ne relève en revanche qu'une occurrence de cette forme, dans un passage d'une lettre cité en style direct. C'est probablement cette mauvaise répartition dans l'ensemble de l'ouvrage qui empêche la personne II d'être en correspondance plus nette avec le futur.

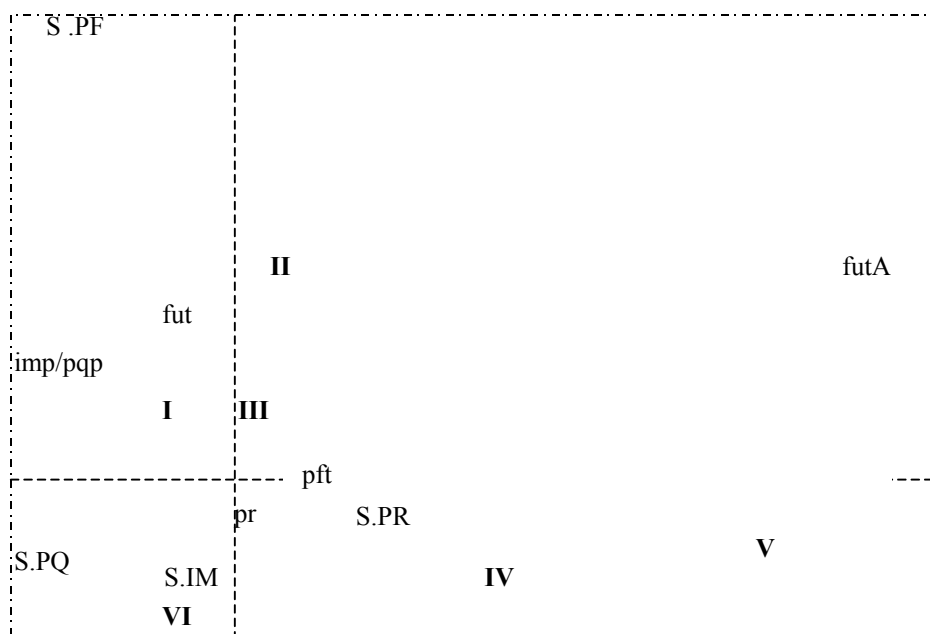
La place du futur antérieur et l'attraction manifeste entre lui et la personne V à l'exclusion de toute autre sont parmi les éléments du schéma qui attirent le plus l'attention. Le deuxième futur latin est en réalité un futur perfectif, qui permet d'anticiper la pleine réalisation du procès, son achèvement et son dépassement. Le locuteur y recourt donc chaque fois qu'il lui importe de donner par avance le procès comme achevé en faisant abstraction des obstacles qui pourraient surgir et empêcher sa réalisation. On comprend donc que cette forme ait, pragmatiquement, une très grande force de persuasion : elle sert à convaincre l'interlocuteur.

Or, toutes les occurrences de futur perfectif à la deuxième personne du pluriel se trouvent dans la quatrième *Catilinaire*³, celle qui fait office de conclusion, qui se termine par la péroraison et qui laisse ensuite les sénateurs juger en leur âme et conscience. Il s'agit, pour Cicéron, de déployer ses derniers arguments pour convaincre les sénateurs de le suivre, d'emporter leur décision dans le sens qu'il souhaite : il y va de l'avenir de l'Etat romain et de la carrière de Cicéron lui-même. L'attraction observée entre le futur perfectif et la personne V est donc parfaitement logique et confirme la fréquence d'une exploitation pragmatique observée ailleurs (chez Plaute, par ex.) : dans le contexte des *Catilinaires* les efforts de persuasion courtoise ne pouvaient être orientés que vers l'interlocuteur pluriel que constitue le sénat romain.

2.3. Les premières personnes : on a déjà signalé et expliqué l'attraction entre la première personne du singulier et le futur simple. Les premiers facteurs d'analyse ne font rien apparaître de plus pour cette personne verbale, mais montrent en revanche une répulsion très nette entre la première personne du pluriel (personne IV) et les prétérits à origine translatée ; à l'inverse, cette même personne semble entretenir une certaine proximité avec le parfait de l'indicatif, bien que la position de cette dernière variable au centre du schéma rende les corrélations peu significatives.

Pour lever cette incertitude, nous avons voulu observer le schéma mettant en évidence les deuxième et troisième facteurs de correspondances ; voici la figure produite à ce second niveau d'analyse :

³ En voici les références : IV, 8 - IV, 9 - IV, 11 (3 occ.) - IV, 14 - IV, 23 - IV, 24.



Axe horizontal : 2^{ème} facteur - Axe vertical : 3^{ème} facteur

Nombre de points superposés : 1 pqp et imp

Figure 3

Le parfait, quoiqu'étant toujours en relation d'attraction avec la personne IV, reste près du centre ; à cet égard le test est quelque peu décevant. En revanche ce nouveau graphique fait apparaître un élément intéressant, qui n'était pas perceptible sur le précédent : il s'agit de l'attraction entre la personne I d'une part, l'imparfait et le plus-que-parfait de l'indicatif d'autre part. Etant donné ce que l'on sait sur l'opposition aspectuelle entre ces deux prétérits et le parfait, on n'est pas étonné de voir que leur attraction respective avec les personnes I et IV se double d'un positionnement dans deux cadrans opposés.

Comment expliquer cette divergence entre les deux premières personnes ? Là encore, la statistique met en alerte et oblige à des hypothèses ; elle ne résout pas le problème posé, mais renvoie au texte avec des éléments

de réflexion objectifs et pertinents. Grâce à eux la relecture du texte de Cicéron met en évidence les liste d'occurrences suivantes :

« je voyais »	« nous l'avons vaincu »
« je pensais »	« nous avons paré ses coups »
« je voulais »	« nous l'avons chassé, laissé partir »
« je cherchais à ... »	« nous avons éteint les torches de Catilina »
« je souhaitais »	« nous avons détourné la pointe de son épée »
« je savais »	« nous avons ordonné qu'on apportât les tablettes,
« j'estimais »	nous les avons fait reconnaître à l'accusé, nous
	coupâmes la ficelle, nous les lûmes » ⁴

La première de ces listes comporte exclusivement des verbes décrivant des processus mentaux et affectifs : ceux-ci ne peuvent être assumés qu'à la première personne du singulier et sont ici rappelés pour pouvoir être réanalysés de l'intérieur ; le sujet énonciateur se reporte en arrière et donne à voir le procès dans son développement afin que ses interlocuteurs suivent le déroulement de ses pensées, comprennent ses états d'âme. En outre, ces retours en arrière ont une valeur explicative, nuance que l'imparfait est tout particulièrement apte à renforcer.

La seconde liste comporte au contraire des verbes d'action seulement : Cicéron raconte comment il a procédé envers Catilina et les conjurés. Le parfait s'inscrit tout naturellement dans cette perspective narrative. Quant à la première personne du pluriel, elle est pragmatiquement significative ; ce pluriel est en effet toujours sociatif en latin classique, c'est-à-dire qu'il ne représente jamais exclusivement un pluriel de modestie ou de majesté, mais que son emploi repose toujours peu ou prou sur une vraie pluralité implicite : il s'agit pour l'énonciateur de s'associer par ce biais, selon les contextes, les autres citoyens, les autres orateurs ou historiens, les contemporains⁵ ... En l'occurrence on peut interpréter ce pluriel comme une habileté de la part de Cicéron qui, prudemment, associe les destinataires de son discours - c'est-à-dire un peuple versatile et des sénateurs timorés - à ses choix et décisions politiques. Ainsi analysée, la répartition des deux premières personnes et des prétérits de l'indicatif serait pleinement significative.

CONCLUSION

⁴ Les références sont les suivantes : pour l'imparfait : I, 11 - II, 14 -III, 3 - III, 4 - III, 7 - III, 16 - IV, 6 ; pour le parfait : I, 11 - II, 1 - II, 2 - II, 21 - III, 2 - III, 10.

⁵ Cf. E. Évrard, 1990.

Comme on le voit, un traitement quantitatif et une analyse énonciative des faits discursifs ne sont pas incompatibles, au contraire. Les calculs statistiques, dans la mesure même où ils demandent à être interprétés, renvoient nécessairement au texte ; mais ils le font en fournissant une base de réflexion objective et globale, exempte des distorsions auxquelles peuvent toujours être soumise une lecture, même attentive, des textes. En outre, les données statistiques posent au chercheur des questions auxquelles il n'aurait pas songé de lui-même, l'aident à formuler une problématique, comme nous avons pu le constater à propos des différences de comportement entre les personnes du singulier et leurs homonymes du pluriel ; ces différences ont une fonction pragmatique qu'une analyse fine du contexte permet d'explicitier : on y songe assez spontanément pour les premières et deuxième personnes, celles de l'interlocution ; mais remarque-t-on aussi facilement une différence de comportement entre la troisième personne du singulier et la troisième du pluriel ? Enfin, l'analyse statistique vient appuyer des hypothèses proprement linguistiques : c'est le cas pour l'opposition aspectuelle entre futur I et futur II d'une part, entre prétérits d'autre part ; pour ces derniers notamment, toutes les analyses de correspondances confirment que l'opposition se fait entre le parfait d'un côté, l'imparfait et le plus-que-parfait de l'autre et qu'elle structure entièrement l'organisation énonciative du discours.

OUVRAGES CITES

- Cibois Ph. (1983) : *L'analyse factorielle*, Paris, P.U.F. (Coll. « Que sais-je ? »).
- Gardès-Madray F., Stepan S. (1981) : « Les emplois par mode, temps et personne des cent verbes les plus fréquents dans un corpus de textes littéraires français », *Pratique de l'analyse des données* 3, J.-P. Benzécri éd., Paris, Dunod, pp. 241-258.
- Évrard E. (1990) : « L'émergence du narrateur principal dans le *Bellum Iugurthinum* de Salluste », *Lexis* 5-6, pp. 127-146.
- Mellet S. (1989) : « A propos du futur : temps et modalité », *Actes du Vème Colloque de Linguistique latine*, M. Lavency et D. Longrée eds., Louvain-La-Neuve, CILL 15, pp. 269-278.
- Mellet S. (1990) : « Quelques réflexions sur l'exploitation statistique des données informatisées », *Les Etudes Classiques* 58, pp. 105-113.

Mellet S. (1993) : « Temps, aspect et *Aktionsart* : à propos des prétérits latins », *Miscellanea Linguistica Graeco-latina*, L. Isebaert éd., Namur, Coll. des Etudes Classiques, vol. 7, pp. 183-193.